

DEPARTEMENT

de la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**

AVEYRON

Séance du vendredi 07 avril 2023

Date de la convocation 31/03/2023 Date d'affichage 31/03/2023 Membres : En Exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	<i>L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i> Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE Représenté(e)s : Carine MARTIN par Sébastien CAYSSIALS Excusé(e)s : Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

Objet: Vente terrain communal à Madame et Monsieur Miossec Valérie et Nicolas - DE_20230407_011

Monsieur Le Maire rappelle que Madame et Monsieur Miossec souhaitent acquérir les parcelles B 524 et B 525 d'une surface totale de 1180 m² appartenant à la commune de Roussennac afin d'y construire une maison d'habitation.

Vu l'article L.3211-14 du cadre général de la propriété des personnes publiques

Vu l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales

Après avoir délibéré, le conseil municipal de Roussennac à l'unanimité :

Décide :

- De vendre à Madame et Monsieur Miossec Valérie et Nicolas la parcelle B524 de 690 m² et la parcelle B525 de 490 m² au prix de 15 €/m² TTC.
- De charger M Le Maire à effectuer les formalités nécessaires et lui donne délégation de signature dans ce dossier.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture
le 10 avril 2023
et publication ou notification
le 10 avril 2023

Roussennac, le 10 avril 2023.

Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire
Sébastien CAYSSIALS

